

Difficultés dans le domaine du travail

tions de rechange, sont bien supérieurs à ce que l'on croyait.

Le débat actuel est opportun et j'espère que nous pourrions trouver des solutions raisonnables à nos problèmes. Le partage des bénéfices est sûrement un domaine que l'on peut envisager d'un œil favorable. Tout ce qui peut améliorer l'identification du travailleur avec sa compagnie ou son travail doit être recommandé. Nous voyons avec consternation les affrontements qui se dessinent dans diverses régions du Canada; espérons que l'on pourra mettre fin aux différends et que de nouveaux affrontements ne se produiront pas ailleurs au pays.

M. Paul E. McRae (Fort William): Madame l'Orateur, je suis très heureux d'intervenir dans le débat d'aujourd'hui pour essayer de dissiper l'idée trop répandue que les travailleurs sont cause de l'inflation; en réalité, ils servent de boucs émissaires.

Il nous faut examiner les trois, quatre ou cinq dernières années d'inflation réellement importante. En 1973, elle a été provoquée par une augmentation rapide du prix des produits alimentaires due à des causes naturelles ou autres. C'était une situation mondiale. En 1974, le principal facteur d'augmentation a été le prix du pétrole qui a, de façon tout à fait artificielle, triplé et quadruplé. Il faudrait mentionner également une autre cause: les bénéfices très élevés de secteurs importants de l'économie, en particulier dans le secteur de planification, comme l'appelle Galbraith, c'est-à-dire celui qui peut contrôler ses prix par le biais de sociétés multinationales aux activités mondiales.

Je n'entrerai pas dans les détails, mais si nous examinons la courbe des salaires et des prix, nous remarquerions une différence considérable entre, d'un côté, la courbe de l'inflation et des prix et de l'autre, celle des salaires. Il est extrêmement important de le noter au moment où le cycle inflationniste semble diminuer depuis quatre ou cinq mois. D'après les chiffres publiés par Statistique Canada depuis 24 heures, les salaires des travailleurs canadiens ont augmenté de 14.8 p. 100 de la fin de février 1974 à la fin de février 1975. Les chiffres de mars 1974 à mars 1975 ne révèlent plus qu'une hausse de 14.3 p. 100.

● (2110)

On peut s'imaginer ce qui s'est passé. Les prix, les bénéfices surtout, ont augmenté rapidement; cette tendance s'atténue, et les salaires ont monté afin de compenser la hausse des prix. Il n'y a là rien d'inusité. L'exceptionnel, c'est l'ampleur de la hausse des prix, et en conséquence, de celle des salaires. Il ne faudrait pas blâmer la main-d'œuvre parce qu'elle tente de survivre devant la hausse des prix commencée depuis longtemps.

Il y a deux grands reproches que l'on fait à la classe ouvrière au pays. J'aimerais en parler brièvement. Le premier, c'est que le Canada, après l'Italie, perd plus de jours-hommes de production qu'aucun autre pays industrialisé. Ensuite, au Canada, les règlements salariaux accordent des hausses de 14 à 16 p. 100 et ont dépassé ceux des États-Unis qui se situent à 9 p. 100. Examinons ces chiffres. Si nous les considérons attentivement ils ne nous paraissent pas aussi exorbitants qu'à première vue. Il existe également un rapport réel entre la croissance économique et les règlements salariaux, surtout à la fin du cycle. En 1974, le Canada, l'Italie et la France—et l'Italie se trouvait en principe en plus mauvaise posture que nous—venaient en tête des pays occidentaux pour ce qui est de la croissance économique.

[M. Ritchie.]

Il y a apparemment un certain rapport entre la croissance économique et le nombre de jours-hommes perdus à cause des grèves. Lorsque la demande de main-d'œuvre devient forte, les travailleurs sont rares et ils peuvent négocier à leur avantage. Il semble également que la récession a été moins forte au Canada que dans d'autres pays, surtout aux États-Unis. Chose étrange, l'Italie surmonte bien la crise.

Combien de jours-hommes ont été perdus au juste en 1974? D'après les chiffres dont je dispose, les grèves ont fait perdre 0.46 p. 100 de l'ensemble des heures de travail, soit moins de ½ p. 100. Comme l'a déjà dit le secrétaire parlementaire du ministre du Travail (M. MacGuigan), c'est la même proportion qu'en 1969. Ainsi, si la proportion est forte, elle ne l'est pas plus que les autres années. Bien sûr, on a peu de raisons de s'inquiéter outre-mesure en qualifiant la situation de désespérée. Elle ne l'est pas. La proportion d'heures-hommes perdues en 1974 est la même qu'en 1969; je ne me souviens pas que l'on se soit alarmé en 1969. Les industries régies par le Code fédéral du travail ont produit bien plus que l'année dernière.

Comme l'a dit le secrétaire parlementaire, le nombre d'heures-hommes perdues peut varier beaucoup. Il suffit d'une grève importante dans un secteur pour que le Canada passe du deuxième au quinzième rang parmi les 15 pays qui ont perdu des heures-hommes de travail en raison des grèves. Il est entendu que ce sont les pays qui ont perdu le moins d'heures-hommes qui viennent en tête de liste. Nous avons amplifié le problème. Nous avons de très bonnes raisons de nous inquiéter de l'inflation, mais comme l'a écrit Peter Cook dans le *Financial Times* du mois dernier, le Canada s'en tire mieux que la plupart des pays européens et que le Japon sur ce plan.

Le deuxième problème en cause, c'est que l'on a accordé des augmentations de salaires plus fortes au Canada qu'aux États-Unis, ce qui a détérioré notre position concurrentielle vis-à-vis des États-Unis et que nous pourrions pas continuer à exporter. Aux États-Unis, les augmentations de salaires accordées ont été, paraît-il, légèrement inférieures à 9 p. 100 en chiffres ronds, alors qu'elles ont atteint de 14 à 17 p. 100 au Canada. Étudions ces allégations. On ne peut pas se contenter de comparer les chiffres, car il faut tenir compte d'autres facteurs, comme les avantages sociaux. Dans le *Financial Times*, revue connue pour ses idées favorables au monde du travail, Don McGillivray a dit que la différence réelle entre les augmentations était en fait légèrement supérieure à 1 p. 100.

On devrait aussi se rappeler qu'en 1974, les coûts de main-d'œuvre au Canada équivalaient à 82 p. 100 des coûts de main-d'œuvre aux États-Unis. Il est clair que nous avons conservé notre avantage concurrentiel, mais nous devons prendre soin de ne pas le perdre.

Une voix: Nous sommes en passe de le perdre.

M. McRae: En outre, bien que notre économie repose en grande partie sur les exportations, nous avons pu maintenir une demande réelle sur le marché canadien. Des hausses de salaires raisonnables ont tendance à appuyer la force d'une demande réelle. Nous devons veiller à ne pas lancer des chiffres à la légère, à ne pas créer un climat pessimiste, car la situation n'est pas aussi grave que certains ont tenté de la dépeindre.

Je voudrais passer maintenant à une question que le leader du NPD à la Chambre a souvent ramenée sur le tapis: les augmentations procentuelles sont injustes. Je suis d'avis que le gouvernement, y compris les sociétés de la Couronne, devrait examiner toute la question avec l'industrie.